

SPORTIVE FEMININES

RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.

Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

Réunion du 5 février 2024

Courriers S.F. à 8 :

Ambronay St Jean Vx Es : rencontres D1 le dimanche à **11h00**.

Courriers S.F. à 11 :

Misérieux Trévoux As : rencontres sur terrain honneur **synthétique** stade Fétan à TREVOUX.

Bresse Foot01 : demande report rencontre J3

Foot 3 Rivières : donne son accord pour report rencontre J3 (1 report en cours - en attente d'une date).

Viriat Cs : demande modification rencontre D2 du 25 février.

Bresse Nord Fc : accord pour rencontre D2 **au vendredi 23 février 21h00** au parc des sports de VIRIAT.

Bresse Foot01 : rencontre D1 du samedi 10 février **au complexe sportif de ST BENIGNE** (synthétique).

Po/la Commission Sportive Féminines,
Jacques CONTET, David BEREIZIAT,
JACUZZI Vincent